



Syndicat CGT
Centre des Finances Publiques Prado-Borde

22 rue Borde 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 92 06 - 04 91 17 97 67
cgt.drifip13@dgifip.finances.gouv.fr
www.financespubliques.cgt.fr/13/



24/02/2016

Les Agents d'accueil des Services Impôts des Particuliers en première ligne

**NON aux bornes d'accueil prime d'activité
dans les centres des finances publiques !**

Des Serveurs CAF

à Marseille Borde, Prado, Sadi Carnot, St Barnabé, Aix Estienne d'Orves....
Et après ?

**Un agent doit guider les usagers pour consulter le site CAF
sur un micro DGFIP au milieu du hall de réception !**

Qualifié de « *passage de témoin* » par notre directeur général, l'installation de serveurs CAF au sein des accueils des centres des Finances publiques est à mettre à l'actif d'une politique de Gribouille. A l'instar de notre lutte contre la fusion SIP/CDIF qui viendrait rendre encore plus difficile l'exercice des missions au sein des Services Impôts des Particuliers, est-il nécessaire d'ajouter aux difficultés rencontrées de nouvelles difficultés ? Et ce à la veille de la période déclarative ?

C'est pourtant l'intention de nos directeurs au motif de la mise en oeuvre du revenu d'activité en remplacement de la PPE et du RSA.

Il y a peu, (circulaire DGFIP du 3 juin 2013) la Direction Générale mettait en garde contre le risque de nouvelles missions comme par exemple la remunicipalisation de l'eau (« *Maîtriser l'augmentation des charges de la DGFIP découlant (sic !) de la ré-internalisation de certains services publics locaux* » et proposait au réseau de « *négocier avec les décideurs locaux au mieux des intérêts de la DGFIP* » ! Tout simplement parce que les suppressions d'emplois ne permettent plus de faire face !

Cet épisode de mise à disposition d'agents DGFIP dans des « services relais » de la CAF nous montre que décidément, le sens de la « chose publique », la *Res publica*, celui de l'intérêt général comme de l'égalité d'accès et de traitement du service public est malmené et combattu par les chantres du moins d'état social (le mêmes qui veulent mettre en place le prélèvement à la source de l'IR). Aux Finances publiques, des agents en sous-effectifs souffrent dans les accueils. Pour nos directions, les usagers sont considérés comme des « charges », et l'amplitude d'ouverture au public diminue pour réorienter manu militari les usagers vers internet. **Et c'est pareil à la CAF 13 ! D'où le passage de témoin !**

Car suffit-il de justifier de la loi des Finances pour proposer cette politique de gribouille ?

Allons voir ce qu'il se passe à la CAF des Bouches-du-Rhône !

Le journal La Provence dans son édition du 20 février 2016 nous l'apprend : La CAF fermera tous les jeudi. Comme nos services. Bien sûr il est fort à parier que les autres jours et particulièrement le vendredi, les accueils CAF seront submergés. De là à ce que l'itinéraire bis soit proposé... « aux impôts il y a des ordinateurs pour se connecter »... Sauf qu'aux impôts, on est fermé aussi le jeudi et que nous connaissons déjà le rush du vendredi ! Et le vendredi risque d'être le FRIT DAY !

Qu'en est il de l'accueil dans les services de la CAF 13 ?

Lisez plutôt le communiqué de presse du syndicat CGT de la CAF 13 en date du 24 février 2016 !



Communiqué de presse CGT CAF13 -

Grève des Conseillers de Service à l'Usager- Lundi 29 février 2016

Bientôt 2 ans après la réorganisation de notre organisme et la généralisation de l'accueil sur rendez-vous, le bilan est catastrophique tant pour les salariés que pour les allocataires du département : les retards dans les délais de traitement des dossiers restent très importants, les accueils sont bondés et les allocataires sont déboussolés par la restriction de l'offre d'accueil (nombreuses fermetures de maisons sociales sur le département). Ces orientations sont contraires à nos missions de service public. Contrairement à ce que prétend notre Direction, ces problèmes récurrents depuis des années sont structurels et bien liés à la question des moyens !

Cette énième réorganisation a fait émerger un nouveau métier à la CAF13, celui de Conseiller de Service à l'Usager (CSU). Ces jeunes salariés se retrouvent en première ligne face à un public en détresse et totalement démunis. Debout toute la journée, ils sont confrontés à de très vives tensions, leur formation est insuffisante et le manque d'effectifs se traduit concrètement par une affectation quasi permanente à l'accueil contrairement aux engagements de la Direction.

Parallèlement, les conditions de travail des CSU affectés en plate-forme téléphonique se sont considérablement dégradées depuis la mise en place de l'accueil sur Rendez-Vous avec un temps de réponse limité et des pressions constantes . Compte tenu de cette situation préoccupante, une enquête du CHSCT a été votée à l'initiative des élus DP CGT en octobre 2015.

Le constat implacable : des conditions de travail déplorables, des pressions à la productivité, un manque d'effectifs, un manque de formation et aucune perspective d'évolution de carrière. Cette enquête a fait l'objet d'un grand nombre de préconisations auxquelles la Direction n'a malheureusement pas répondu favorablement.

C'est pourquoi nos collègues CSU se sont organisés collectivement et sont déterminés à se battre pour l'obtention de leurs légitimes revendications : organisation d'un concours d'embauche à hauteur de 50 personnes, attribution d'une prime de 15% non proratisée pour toute personne exerçant une fonction d'accueil physique ou téléphonique, des déroulements de carrière et l'amélioration des conditions de travail.

Le syndicat CGT appellent l'ensemble des CSU du département à être en grève 24 heures le lundi 29 février 2016 et à participer massivement au rassemblement qui se tiendra le même jour à 10 h sur le parking de Gibbes afin de décider des suites du mouvement. Nous demanderons à ce qu'une large délégation de CSU grévistes soit reçue par la Direction. Le syndicat CGT CAF13

C'est on ne peut plus clair !

Alors est-ce aux agents des Finances publiques des Bouches-du-Rhône de remplacer les agents de la CAF qui se battent de leur côté pour améliorer l'accueil du public et les conditions de travail ?

Est-il normal que des Finances publiques, fonctionnaires d'Etat, subissent les conséquences des choix stratégiques opérés par les directions des CAF partout en France ?

Est-il normal que dans certains départements soient recrutés des volontaires service civique pour faire ce travail au sein des centres des Finances publiques ?

Demain, accepterons-nous la mobilité forcée au motif que notre mission est exercée par un vacataire au sein d'une « maison des services publics » et que notre emploi est supprimé ?

Qui vous soutient ? Qui vous défend ? Vous aussi, soutenez la CGT !

Nom :

Prénom :

Grade :

Je souhaite me syndiquer.

Date :

Signature :

A remettre à un-e syndiqué-e ou à envoyer au local syndical CGT.

La CGT contacte les autres organisations syndicales de la Drfip 13 pour proposer une action commune et notamment une pétition «Non aux bornes CAF, Soutenons la lutte des agents de la CAF pour remplir leur mission ! Des moyens pour tous les services publics ! »